

Réunion Conseil de Quartier la Plaine/Santy
le 15 septembre à 18h

Participants

Une quinzaine de personnes en présentiel et en visio

jean-luc.girault@mairie-lyon.fr référent titulaire

marie-claude.durand@mairie-lyon.fr référente suppléante

Des difficultés techniques retardent le début de la réunion

I OUVERTURE D'UNE MAISON SOLIDAIRE DE L'ALIMENTATION

Jean-Luc ouvre la séance et passe la parole Mme Lorana Vincent, coordonnatrice du réseau national VRAC France

L'association VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun) ayant pour objectif de permettre aux habitants des QPV (+quartier Prioritaires de la Ville) d'accéder à une consommation de qualité et RECUP & GAMELLES qui lutte contre le gaspillage alimentaire s'unissent pour ouvrir au 108 av. Paul Santy une maison solidaire de l'alimentation. Ce projet est porté par le Centre Social Gisèle Halimi. Il est en lien avec les projets d'agriculture urbaine

Il sera un lieu ressource par et pour les habitants pour un accès à une alimentation sûre et durable.

Ce projet va être construit avec la population

Il comprendra un espace vente à prix coutant 2 à 3 fois par semaine, un restaurant associatif à petits prix, un atelier cuisine...

Réactions et questions/réponses

- Le local ? il s'agit de l'ancienne pharmacie surface 150m² + un grand sous-sol
- Le financement ? ce projet a été retenu lors de l'Appel à Projet "Quartiers Fertiles" de l'ANRU, il s'inscrit aussi dans le plan de relance. Il bénéficie de subventions Ville de Lyon et Métropole
- Partenariats ? multiples : avec la SACVL, avec la régie de quartier EUREQUA, les jardins partagés, en lien avec TZCLD, territoire zéro chômeur de longue durée
- Calendrier : Dès octobre-décembre pour co-construire le projet ensemble avec les habitants. Dès janvier chantiers participatifs, février ou mars ouverture. Population concernée essentiellement habitants du QPV pour une cotisation symbolique, les autres habitants peuvent en bénéficier moyennant une cotisation plus élevée. Le « quota » de ces personnes hors périmètre est limité à 30% de la population. Pas de justificatif à apporter autre que le domicile.

- Concurrence avec l'offre locale préexistante : épicerie, marchés ? Il conviendra de travailler en complémentarité
- Quand on parle de produits « bon marché », qu'entend-on par là ? un peu plus élevé que les magasins discount mais moins cher que les distributeurs spécialisés dans le bio
- Est-ce vraiment adapté à la population actuelle de la cité Maurice Langlet ou est-ce en prévision de l'arrivée d'une population « bobo » après la requalification du quartier ? objectif s'adressé aux plus modestes

II DECORATIONS DE NOEL

Marine Chastan, adjointe, vient exposer un projet pour remplacer les décorations lumineuses de fin d'année par des décorations fabriquées dans des ateliers participatifs regroupant habitants et professionnels.

Pour le 8^{ème} arrondissement la dépense engendrée par la pose et dépose des guirlandes est de l'ordre de 53 000 €, soit, rien que pour la place Général André 7855€

L'idée serait d'utiliser le budget économisé pour des animations type manège, marché de Noël, ferme pédagogique...

Un diaporama propose des suggestions de décors plus sobres en tissus, en végétaux, en bois..., de guirlandes lumineuses style guinguette, de structures en bois...

Réflexions des participants :

- pas assez de temps
- dommage de réduire les lumières
- il faudrait que ce soit installé dès la fête des lumières
- si on s'inscrit dans cette démarche est-ce irréversible pour les années suivantes ?
- ne pas disséminer, « mettre le paquet à un endroit », faire rêver les enfants
- créer du lien par des animations, c'est mieux qu'avec des guirlandes...

L'échange se termine par une consultation à main levée, conclusion : le CdeQ n'est pas partant pour la présente année, préfère travailler pour la fin d'année 2022 en s'y mettant dès avril ou mai

Si d'autres quartiers du 8ème testent cette année : Bachut ? Mermoz ? Leurs décorations cette année nous inspirera pour l'an prochain...

III La boîte à partage

Elle est installée à l'angle de l'avenue Paul Santy et de la rue Florent.

Elle est déjà utilisée et appréciée. Compliments à Nelly Duquesne et Pascale Vignand en charge de cette réalisation. Des liens se créent. Un suivi est

nécessaire pour lutter contre les dérives ; ainsi des bouteilles de bière qui y ont été déposées ont été enlevées rapidement

Inauguration sur place samedi 25 septembre de 15h à 17h

IV questions diverses

- Le forum des associations du 12 septembre a été une réussite, le stand des Conseils de Quartier a été fréquenté
- Grave problème de sécurité à la sortie de l'école Jean Macé
- Danger en trottoir devant le n° 161 avenue Paul Santy
- L'invitation est arrivée le 6 septembre (pour le 15) il aurait fallu faire un rappel et redonner le lien du PAD pour l'ordre du jour

La prochaine réunion est fixée au 12 octobre à 18h, en présentiel et en visio, deux thèmes sont retenus :

- Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, témoignage de Christiane Truchet
- Quartier Prioritaire politique de la Ville : présentation par Jean-Luc Girault